



Pel non prorogé (sans consultation)

Par **elg**, le **25/04/2009** à **12:05**

Bonjour,

Suite à une visite chez mon banquier pour cloturer mon livret jeune (qui arrive normalement à échéance), j'ai découvert avec stupeur mon PEL avait clos il y a deux ans et demi: mon conseiller ayant décidé de ne pas le proroger sans même m'en parler (Je ne me souviens pas avoir reçu de lettre à ce sujet et en tout cas aucun coup de fil, ni relance d'aucune sorte). Il a du même coup mis un terme de lui-même au versement automatique de mon livret jeune vers le PEL (toujours sans aucune demande de ma part).

Depuis deux ans et demi, personne ne m'a jamais parlé de mon PEL.

A présent, la banque dit qu'elle ne peut plus rien faire pour moi car le délai de 6 mois après la date de la première non prorgation est largement expiré.

Qu'en pensez-vous? Quels sont mes recours?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Qu'en pensez-vous